

TRANSPORTS REGIONAUX
COMITÉ DE LIGNE 40 Bordeaux – Mont-de-Marsan
COMPTE-RENDU

7 juin 2016, 18h00, Mont-de-Marsan
PRESIDÉ PAR MONSIEUR RENAUD LAGRAVE

Présents :

• **A la tribune :**

Renaud LAGRAVE, vice-président chargé des Transports, Infrastructures et Mobilités.

Magali EUVERTE, SNCF Mobilités, directrice opérationnelle Ter Aquitaine

Frédéric FAURE, SNCF Gares & Connexions, directeur des Gares Aquitaine

Cécile RODIER, SNCF Réseau, chef de l'unité voyageurs

Sylvia UNTERREINER, région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes, adjointe au chef de service transports régionaux de voyageurs

Nicolas POUPRY, chargé de Mission, région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence) :**

Philippe STRAELLI, collectif TERESA

Bernard BOISQUET, CLCV

Jean-Pierre DUMARTIN, INDECOSA CGT

Christian BROUCARET, FNAUT Aquitaine

Nathalie GASS, PEEP

Michel LALANNE, usager

Benoît ELOSEGUY, enseignant

Pascale LAFFONT, CFTC

Nathalie MOUCHEBOEUF, CPE Collège Victor DURUY

Marie-Claire DUPOUY, AT 40

François DIEMUNSCH, agglomération de Mont-de-Marsan

Yves SAPHY, citoyen

Laurence MOTOMAN, conseil régional Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Magali VALIORGUE, conseil départemental des Landes

Catherine VETACONOUX, AT Landes

Jean-Claude DEYRES, maire de Morcenx

Lionel ROUX, service mobilité conseil départemental des Landes

Laurent CARLES, Keolis

Monique LUBIN, conseil départemental des Landes

Alain LABATSUZAN, DSDEN 40

Mickaël MEYNARD, région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

Excusés :

Corinne GUILLEMOT, conseillère départementale du Canton de Bordeaux 4

Madame CAILLOT, principale du collège Lenoir
Philippe BAZZOLI, président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Lot-et-Garonne
Conchita LACUEY, députée de la Gironde
Thierry MAILLES, sous-préfet de Villenave-sur-Lot
Denise GRESLARD-NEDELEC, conseillère départementale du Canton de Valence
Anne-Marie DARTHOS, proviseur lycée professionnel des métiers Robert Wléric
Jean-Luc GLEYZE, président du conseil départemental de la Gironde
Jacques VALADIE, co-président de CODELIAPP
Jean-Pierre JOLLY, co-président de CODELIAPP
Yann BIHOUEE, maire de Saint-Sylvestre-sur-Lot
Jean-Louis CARRERE, proviseur lycée Jay de Beaufort
Alain DUDON, conseiller départemental des Landes
Xavier PINTAT, sénateur de la Gironde
Dominique DEGOS, groupe PS

Ordre du jour :

- Point 1 : actualité de la ligne - production
- Point 2 : travaux, projets d'infrastructures et conséquences sur l'exploitation
- Point 3 : horaires 2017 premier et second semestre

En pièce jointe :

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

1. Introduction

Monsieur Renaud LAGRAVE, vice-président de la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes en charge des Transports, Infrastructures et Mobilités accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne Bordeaux - Mont-de-Marsan. Le comité de ce soir est le 4ème qu'il préside sur les 20 comités qui auront lieu à l'échelle de la grande région. Ces comités constituent un moment important pour dialoguer, discuter, écouter et tirer des conclusions afin de faire évoluer la qualité du service.

La région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes vit actuellement la fusion de trois régions qui entraîne une réorganisation du travail, notamment avec SNCF et organise simultanément trois conventions uniques à chaque région. Ces conventions seront fondues en une seule convention d'ici 2018.

Monsieur LAGRAVE rappelle l'état de santé fragile de la ligne 40 et la totale prise de conscience par la région des problèmes qui affectent chaque jour les usagers. Un effort de qualité est attendu de la part de SNCF pour répondre à ces problématiques de ponctualité et de suppression de trains.

Les services ferroviaires régionaux représentent un coût de 520 M€, soit 20% du budget 2016 de la Région.

La région intervient dans la modernisation et mise en accessibilité des gares, dans l'acquisition de nouveaux matériels roulants (Régiolis et Régio2N) ainsi que dans la politique tarifaire. Les premiers nouveaux tarifs au niveau de la grande région seront mis en place cet été.

Par ailleurs, la région contribue hors compétences à la régénération des voies.

Monsieur LAGRAVE rappelle que cet investissement très important de la région n'est pas sans contrepartie et attend de SNCF un service irréprochable pour les usagers. Ces investissements concernent également la livraison du nouveau matériel roulant (Régiolis et Régio2N) qui accuse un retard de livraison d'un an environ.

Depuis février 2016, un Plan de Transports Dégradé (PTD) a été mis en place par SNCF Mobilités pour répondre au manque de conducteurs. L'organisation de ce PTD a été source de vifs échanges avec SNCF. La région a notamment fait part de son désaccord total concernant la baisse de 5,4% du service proposée par SNCF. De grandes attentes existent aujourd'hui sur de nombreux sujets, en particulier en ce qui concerne la qualité de l'information voyageurs.

Monsieur LAGRAVE rappelle qu'il suit attentivement les retours des usagers qu'il reçoit par mail ou via les réseaux sociaux et affiche son mécontentement face à la situation qu'ils subissent quotidiennement. Il observe des réelles difficultés d'exploitation liées aux travaux d'infrastructure qui affectent les usagers ; ces travaux sont cependant utiles pour l'avenir et pour améliorer la fluidité du réseau (exemple : suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux).

L'accent est mis sur l'attractivité du Ter, Renaud LAGRAVE demande à la SNCF de rendre celui-ci plus accessible. Dès la rentrée de septembre, une campagne de communication sera lancée vers ceux qui ont quitté le train. De plus, de nouveaux tarifs ont été mis en place par la région. Disponibles dès le mois de juillet 2016 ils devraient inciter davantage les personnes à utiliser le train dans leurs déplacements ponctuels : les billets Fes'ter pour se rendre à moindre coût aux festivals de la région, tarifs Tribu qui concurrencent le covoiturage en proposant des tarifs dégressif selon le nombre de personnes voyageant en même temps (de -10 à -50%), tarifs découverte pour découvrir la région et enfin, le Pass Océan pour se rendre sur le littoral.

Enfin, Renaud LAGRAVE expose à l'audience le déroulé de la réunion. Dans un premier temps, SNCF Mobilités présentera l'actualité de la ligne et SNCF Réseau les travaux d'infrastructure prévus. Dans un deuxième temps, la SNCF présentera le projet d'horaires à partir du 2 juillet 2017 à l'horizon de la mise en service de la ligne à grande vitesse Tours – Bordeaux. Il indique que l'ensemble des remarques et réactions seront recueillis.

2. Présentation de l'actualité de la ligne

Madame EUVERTE présente une synthèse des circulations de la ligne 40. Pour la première fois, SNCF prend en compte les trains supprimés en raison de grèves et les trains supprimés en opérationnel. Le début de l'année 2016 est marqué par un climat social tendu à SNCF et de nombreux usagers subissent quotidiennement les effets des grèves; en 2015, 249 trains ont été supprimés pour raison de grèves - sur les quatre premiers mois de 2016, le chiffre atteint 140. Madame EUVERTE revient sur les retours d'usagers parus sur le blog de la ligne 40 concernant les suppressions importantes de trains pour cause des mouvements sociaux en cours. Aujourd'hui, le 14^{ème} jour de grève, 100% des conducteurs de la partie Sud Aquitaine sont en grève, 73% au niveau de la zone de Bordeaux. C'est la

raison pour laquelle le service entre Mont-de-Marsan et Morcenx est intégralement ou majoritairement assuré par car de substitution.

Concernant la régularité, la ligne affiche un taux de 92,5%, supérieur à la moyenne du réseau Ter Aquitaine de 87,5%. La ligne 40 est l'une des meilleures en termes de régularité, avec des résultats 2 points supérieurs à la moyenne en 2015. Pour 2016, les principales causes des retards sont pour 23% des retards liés à des causes externes (actes malveillants, arbres qui tombent sur la voie, etc...), 10% liés à un défaut de matériel, 11% liés aux travaux, 10% liés aux autres transporteurs qui utilisent les voies comme TGV, Intercités et Fret.

Concernant la régularité en heure de pointe, l'écart a été très important entre les trains du matin et du soir en 2015, notamment en juillet où 79% des trains du soir étaient à l'heure contre 94% le matin. La situation s'est améliorée pour les quatre premiers mois de 2016 avec à fin avril un écart de 0,3 point entre les trains du matin et ceux du soir (94,6% le soir, 94,9% le matin)

Concernant les suppressions de train en opérationnel, le taux est de 1,4% à fin avril 2016 et était de 1,6% en 2015. Le mois de décembre 2015 fut un mois noir pour les suppressions de train avec un taux qui approche les 9%; celui-ci s'explique par un mouvement social suite à l'agression d'un contrôleur sur une autre ligne du réseau.

Madame EUVERTE revient également sur les systèmes de communication. Elle rappelle l'existence du blog de la ligne Bordeaux - Mont-de-Marsan, lieu d'échanges et d'actualités sur la ligne. Un service téléphonique est accessible gratuitement par le numéro vert « Contact Ter Aquitaine » pour connaître les horaires des quatre prochains trains via le code postal de la gare. Elle conseille l'utilisation de l'application Ter Mobile pour Smartphone avec un système de notification pour alerter les usagers des trains en retard ou supprimés, l'application indique également le nom de la voie du départ du train etc.

Madame EUVERTE présente les nouveaux tarifs proposés dès juillet 2016 et qui seront harmonisés à l'échelle de la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes. Le Tarif Tribu, alternative au covoiturage et ses prix dégressifs selon le nombre de personnes voyageant en même temps (réductions allant de -10% pour un voyageur supplémentaire à -50% pour 5 voyageurs supplémentaires sur le prix du billet). Les billets Fes'ter pour se rendre aux festivals de la région à moindre coût, le Pass Océan pour ouvrir le littoral à tous et enfin les billets Sprin'Ter accessibles aux moins de 28 ans et ses offres à 7 ou 12€ selon la distance.

Synthèse des échanges

Philippe STRAELLI, collectif TERESA précise qu'il y a peu de trains en heure de pointe. Selon lui, les chiffres sur la régularité sont faussés par rapport aux faible nombre de trains sur la ligne. La grève impacte beaucoup les voyageurs sur la ligne 40, avec une présence quasi totale de car pour substituer les trains. Il propose de mettre en place des navettes trains, dans les deux sens, entre Mont-de-Marsan et Morcenx pour offrir aux usagers une correspondance avec les lignes Bordeaux-Hendaye et Bordeaux-Pau.

Pascale LAFFONT, secrétaire générale de la CFTC, indique qu'elle a reçu une notification signalant que son train était supprimé alors qu'elle était dans ce même train. Selon elle, le fait que le train soit affiché comme supprimé permet à SNCF de le sortir des statistiques des retards. Elle signale également des problèmes fréquents concernant ses correspondances avec les TGV en direction de Paris qu'elle rate régulièrement.

Laurence MOTOMAN, conseillère régionale Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes souhaite intervenir au nom des usagers qui prennent le train tous les matins pour venir travailler. Selon elle, il est nécessaire de prendre en compte les gens qui travaillent sur l'agglomération bordelaise du fait du manque d'emplois dans leurs lieux de résidence. Elle attend de l'Etat, actionnaire de SNCF, qu'il intervienne davantage pour rendre un service public de qualité.

Nathalie MOUCHEBOEUF, CPE au collège Victor DURUY rapporte que les nombreux retards font rater aux élèves la navette de rabattement vers le collège. De plus, de nombreux élèves invoquent les retards et suppressions de trains pour justifier leurs absences. Elle rapporte un manque de communication avec SNCF et son collège pour connaître précisément les trains en retard ou supprimés et cherche à avoir des informations régulières pour vérifier les dires des élèves.

Pierre LESBATS, manager de la ligne Bordeaux-Mont-de-Marsan indique qu'il est le correspondant SNCF pour les établissements scolaires des Landes, et se chargera de fournir au collège les informations demandées.

Jean Claude DEYRES, maire de Morcenx met en avant un problème d'accessibilité à la gare de Morcenx avec un passage souterrain non accessible aux personnes en fauteuils roulants. Il a été informé que la gare n'était pas concernée par les travaux de mise en accessibilité. Jean Claude DEYRES s'inquiète de la sécurité de la traversée des voies et annonce qu'il va utiliser toutes les voies juridiques possibles en cas d'incident pour mettre en avant les responsabilités de SNCF.

Cécile RODIER, SNCF Réseau, précise que le choix des gares concernées par ces mises en accessibilité repose sur des critères précis en termes de fréquentation voyageurs, présence d'établissement pour personnes âgées à proximité, etc. Après une analyse sur la base de ces critères, la gare de Morcenx n'est pas prioritaire pour une mise en accessibilité.

Philippe STRAELLI, collectif TERESA indique que ces problèmes d'accessibilité sont également présents dans des gares qui sont des nœuds ferroviaires. Il ne juge pas acceptable l'absence d'accessibilité dans des gares aussi importantes.

Cécile RODIER comprend la situation mais précise que les études prennent beaucoup de temps et qu'il est difficile de donner des dates sur la mise en accessibilité de certaines gares. Celle-ci s'avance sur les travaux en gare de Factice-Biganos qui sont prévus pour la période 2019-2021. Renaud LAGRAVE comprend également l'exaspération générale sur ce sujet; celui-ci précise qu'il y a un nombre important de gares sur le réseau et qu'il est relativement compliqué de tenir le calendrier imposé à la base.

Un usager fait remarquer que les nouveaux trains ne sont pas adaptés pour le transport de vélos et ne comprend pas pourquoi le système de vélo suspendu n'a pas été retenu.

Renaud LAGRAVE est au courant de cette problématique de la place du vélo dans les trains. La région a souhaité investir dans les pôles d'échanges multimodaux avec la présence de garages à vélo sécurisés. Le vélo à l'intérieur du train pose problème lorsque le train est très fréquenté, notamment pour des raisons liées à l'espace occupé et à la sécurité.

3. Présentation de l'actualité de l'infrastructure et des travaux de la ligne

Cécile RODIER, SNCF Réseau rappelle que la ligne est composée de deux axes. D'une part l'axe Bordeaux-Morcenx qui est une ligne électrifiée, en double voie, empruntée par des Ter, des trains grandes lignes et de trains de marchandises avec une vitesse de circulation de 160km/h. D'autre part, une seconde partie de la ligne qui s'étend entre Morcenx et Mont-de-Marsan, tronçon de 39km avec une vitesse nominale de 160km/h uniquement empruntée par des Ter. Cette partie de la ligne 40 a été totalement renouvelée en 2007, elle est donc en très bon état. Le tronçon Bordeaux-Morcenx est vieillissante et des travaux de grande ampleur seront réalisés à l'horizon 2021 avec le remplacement du rail et la régénération de la caténaire.

Concernant la planification des travaux, en 2016, l'entretien sur la partie Bordeaux - Morcenx est réalisé de jour sur 20 semaines par an. Ces travaux s'opèrent en dehors des heures de pointes. En semaine 18, une opération coup de poing a eu lieu pour terminer la suppression du bouchon ferroviaire de Bordeaux. Une limitation temporaire de vitesse a dû être mise en place entre Bordeaux et Lamothe pour des raisons de sécurité. Cette limitation a pour effet une augmentation du temps de parcours de 6 minutes de la semaine 1 à la semaine 23. La partie Morcenx - Mont-de-Marsan est concernée uniquement par de la maintenance pendant 3 semaines par an.

En 2017, les travaux s'étalent sur deux semestres. Pour le premier semestre, la section Lamothe-Morcenx-Dax est concernée par une maintenance de 10 semaines de jour; et la section Morcenx - Mont-de-Marsan d'une maintenance de 2 semaines de jour. Une limitation temporaire de vitesse entre Morcenx et Dax sera mise en place de la semaine 4 à la semaine 17 et de la semaine 20 à la semaine 26. Lors du second semestre 2017, la maintenance de la section Lamothe - Morcenx - Dax aura lieu 5 semaines de jour et 9 semaines de nuit pour altérer le moins possible les circulations des trains voyageurs. Le tronçon Morcenx - Mont-de-Marsan sera concerné par une maintenance d'une semaine de jour en novembre. Ces travaux conduisent à des ralentissements sur la partie Bordeaux-Lamothe de 4 minutes en semaine 37, sur la partie Bordeaux-Morcenx de 4 minutes de la semaine 37 à 38 et sur la partie entre Morcenx-Dax de 4 minutes de la semaine 39 à 40.

Synthèse des échanges

Une usagère souhaiterait savoir si la vitesse maximale va être relevée sur la partie Bordeaux-Morcenx après les travaux. Elle demande également si les travaux permettront, à terme, de faire circuler plus de trains sur la ligne.

Cécile RODIER précise que la vitesse ne sera pas relevée. La vitesse nominale de la ligne est de 160km/h. Si on passe dans un projet de développement, c'est à dire de révéler la vitesse, la réalisation des études et de travaux est nécessaire pour permettre à la ligne de supporter des trains allant plus vite. Il faut savoir que plus le train roule vite, plus il use la ligne rapidement. Concernant le nombre de sillons, ces travaux n'ont pas comme objectif de densifier la circulation ferroviaire.

4. Présentation des projets horaires 2017

Nicolas POUPRY, chargé de mission dessertes ferroviaires, région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes introduit sa présentation en rappelant que dès le 2 juillet 2017, il sera possible de se rendre à Paris au départ de Bordeaux en 2h04. L'arrivée de la LGV apporte de profonds changements dans les horaires des Ter de tout l'ouest de la France.

Il rappelle que l'investissement de la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes est à hauteur de 0,33 milliard d'euros; à titre comparatif, l'ancienne région Aquitaine a investi 2,012 milliards d'euros dans le Ter entre 2005 et 2015.

Le Service Annuel (SA) 2017 restructure totalement l'offre Ter Aquitaine autour des minutes d'arrivée des TGV à Bordeaux. L'objectif du conseil régional est de réaliser des horaires qui correspondent aux besoins des déplacements domicile-travail/études avec également des correspondances attractives avec les autres Ter, notamment à Bordeaux, et avec les TGV. Le niveau d'offre restera globalement stable sur la ligne Bordeaux - Mont-de-Marsan.

En 2016, les arrivées se faisaient à la minute 2 à Bordeaux et les départs à la minute 58. En 2017, les arrivées à Bordeaux se feront à la minute 42 et les départs à la minute 18. Le temps de correspondance avec les TGV directs sera de 22 minutes. Les arrêts Ychoux et Labouheyre sont également desservis par 5 Ter Bordeaux-Dax. 11 Ter sur 14 de/vers Mont-de-Marsan sont en correspondance avec les TGV à Bordeaux.

Nicolas POPURY illustre ces changements avec des exemples de temps de parcours entre Mont-de-Marsan et Paris par correspondance à Bordeaux. Le temps de trajet du premier aller, (départ Mont-de-Marsan 5h27 arrivée à Paris à 9h08) est de 3h38 pour 5h40 actuellement. Pour le dernier retour, (départ Paris 18h52 arrivée à Mont-de-Marsan 22h45) le temps de trajet est de 3h53 pour 4h59 actuellement. La plage utile à Paris augmentera de façon importante et passera de à 9h44 en 2017.

Synthèse des échanges

Un usager demande si les correspondances TGV vers Paris seront indiquées sur les fiches horaires disponibles en gare. Concernant les correspondances entre Ter à Bordeaux, il souhaiterait savoir s'il serait possible d'avancer le Ter au départ de Mont-de-Marsan à 5h27 ou retarder celui qui part de Bordeaux pour Limoges pour atteindre la ville dans la journée.

Magali EUVERTE note la remarque concernant les fiches horaires en précisant que ce n'était pas prévu. Renaud LAGRAVE explique que les horaires ont également changés sur toutes les autres lignes, par conséquent, les trains partant de Bordeaux vers Limoges verront leurs horaires également modifiés.

Laurence MOTOMAN, conseillère régionale Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes considère que le train de 7h33 en direction de Bordeaux pose problème et demande s'il est possible de le faire circuler plus tôt. Concernant le train de 17h18 au départ de Bordeaux elle considère qu'il faudrait le retarder.

Renaud LAGRAVE précise que l'on ne peut pas revenir sur celui de 7h33. Concernant celui de 17h18, il peut être potentiellement décalé vers 17h40.

Philippe STRAELI, collectif TERESA reproche le manque de concertation en amont de la construction de ces horaires. Le train de 17h18 n'est pas jugé intéressant.

Monsieur LAGRAVE précise que ces horaires n'ont pas été commandés et que la phase de concertation commence dès maintenant. Samuel ROGER, SNCF Mobilités, explique qu'un réticulaire a été réalisé dont l'objectif est de réussir à amener et faire partir les trains à partir de Bordeaux. Globalement, le train de 17h40 est envisagé mais provoque une tension sur la ligne et peut retarder le départ du train de 19h15 à Mont-de-Marsan car le temps de retournement à Mont-de-Marsan n'est que de 8 minutes.

Marie-Claire DUPOUY, AT40 considère que la liaison vers Paris est trop mise en avant et qu'il n'y a pas assez les trajets locaux.

Magali EUVERTE rappelle que la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes a été très présente sur la création du réticulaire et sur les connexions Ter/Ter et les trajets locaux.

Philippe STRAELI, collectif TERESA s'inquiète face à des rumeurs de fermeture potentielle de certaines gares ainsi qu'une réduction des effectifs dans celles-ci. Il revient également sur la 1ère classe dans les trains et demande si la région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes compte la conserver.

Renaud LAGRAVE précise qu'une demande d'un schéma de distribution a été faite à l'échelle de la grande région. En l'absence de ce schéma, il n'y aura aucune autorisation de fermeture de gare. Pour la 1ère classe, c'est un sujet qui sera abordé à l'automne au sein de la région.

Pascale LAFFONT, secrétaire générale de la CFTC demande à ce que les conducteurs de bus connaissent un minimum la ligne, ses arrêts et ses gares.

Renaud LAGRAVE précise que ce n'est pas la région qui commande ces bus. C'est SNCF qui fait appel aux sociétés de bus pour substituer les trains. Magali EUVERTE précise que la SNCF interviendrait auprès des sociétés concernées.

Renaud LAGRAVE invite les usagers à transmettre leurs propositions d'adaptation des horaires ou de nouveaux horaires par courriel à la région et remercie l'assemblée pour la qualité des échanges et clôt la réunion.

Contacts auprès de la région Nouvelle-Aquitaine:

Direction des transports ferroviaires de voyageurs
Site de Bordeaux
M. Nicolas POUPRY
Chargé de missions
transport-voyageurs@laregion-alpc.fr
Tel : 05 57 57 86 21